



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés**

Luxembourg, le 19 novembre 2019

Monsieur le Président,



Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Madame le Ministre de l'Intérieur au sujet de la conservation et de l'entretien des édifices religieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Gilles Roth
Député**